

CONFIDENTIEL

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION

Nom :		
Adresse :	Domicile	Au travail
Téléphone :		
Courriel :		

J'ai lu et compris les Règlements et les Statuts régissant l'admission de l'Association canadienne des restaurateurs professionnels et j'accepte de m'y conformer durant la période d'admission et par la suite si je suis admis(e) en tant que membre professionnel(le). L'information donnée ci-dessous est vraie au meilleur de ma connaissance.

Par la présente, je demande d' être admis(e) en tant que membre professionnel(le) de l'Association canadienne des restaurateurs professionnels, dans la catégorie de :

Restaurateur / restauratrice

Scientifique en conservation

et spécialisé(e) dans le(s) domaine(s) suivant(s)*: _____

Fait par _____ le _____

*Prière de consulter la liste actuelle des domaines de spécialisation de l'ACRP dans le site internet. Cette liste donne les spécialisations les plus courantes parmi les membres de l'ACRP. Bien que cela n'exclut pas la possibilité de choisir un autre domaine de spécialisation, l'ACRP recommande que les personnes soumettant leur demande d'adhésion choisissent autant que possible un domaine parmi cette liste qui correspond le mieux à leur expérience.

Les pages 2 à 4 donnent les renseignements que vous devez fournir dans votre demande d'adhésion; un CV détaillé pourrait suffire. S.V.P., inclure 50 \$ avec votre demande (chèque or trait bancaire libellé à l'ordre de l'ACRP).

Note: Si le candidat passe l'examen devant le jury des pairs avec succès, il aura alors à déboursier des frais d'inscription de 100 \$ pour la première année. Les années suivantes, il devra déboursier la cotisation annuelle (présentement de 85 \$).

1) ÉTAT ACTUEL

a) EMPLOI

- Nom et adresse de l'employeur
- Poste et titre
- Date à laquelle vous avez commencé à occuper ce poste
- Poste à temps plein ou à temps partiel (inclure le nombre d'heures par semaine)
- Poste et titre de votre superviseur immédiat (le cas échéant)
- Description sommaire de vos tâches et responsabilités.

b) PRATIQUE PRIVÉE

- Nom et adresse de votre entreprise
- Date de la création de votre entreprise
- Travail à temps plein ou à temps partiel (inclure le nombre d'heures par semaine)
- Description du type de travail effectué
- Liste des projets les plus importants effectués.

2) EXPÉRIENCE ANTÉRIEURE : donner les détails de votre expérience antérieure.

a) Nom et adresse de l'employeur

b) Poste et titre

c) Date à laquelle vous avez commencé à occuper ce poste

d) Poste à temps plein ou à temps partiel (nombre d'heures par semaine)

e) Description du type de travail entrepris

f) Poste et titre de votre superviseur immédiat (le cas échéant)

g) Description sommaire de vos tâches et responsabilités.

3) ÉDUCATION

a) Diplôme d'études secondaires et année d'obtention

b) Diplôme d'études collégiales : pour chaque diplôme, veuillez indiquer l'établissement, l'année d'obtention du diplôme, le nom du diplôme et la spécialité

c) Diplôme d'études universitaires : pour chaque diplôme, veuillez indiquer l'établissement, l'année d'obtention du diplôme, le nom du diplôme et la spécialité.

4) FORMATION EN CONSERVATION-RESTAURATION

L'ACRP reconnaît que les professionnels œuvrant en conservation-restauration peuvent avoir reçu leur formation de diverses manières. Veuillez donner les renseignements concernant le type de formation que vous avez reçu (académique, apprentissage ou autre).

a) PROGRAMME DE FORMATION EN CONSERVATION-RESTAURATION :

- Établissement offrant le programme : indiquer le nom de l'établissement, l'adresse, les dates des années de vos études, l'année d'obtention du diplôme, les qualifications obtenues, les domaine(s) de spécialisation (le cas échéant)
- Stages effectués : Un stage est défini comme une période de travail supervisé par un spécialiste, nécessaire à l'obtention d'un diplôme d'un programme de formation en conservation-restauration. Pour chaque stage, indiquer le nom et l'adresse de l'établissement, le nom du ou des superviseur(s), les dates du stage, et donner une description sommaire
- Joindre des documents à l'appui, tel que la description du ou des programme(s) de formation, un relevé de notes et une preuve d'obtention du diplôme.

b) FORMATION D'APPRENTI

La formation d'apprenti est définie comme une longue période de formation sous la direction d'un ou de professionnel(s) expérimenté(s) en conservation-restauration, qui n'est pas un pré requis pour l'obtention d'un diplôme d'un programme académique de formation en conservation-restauration.

- Pour chaque apprentissage suivi, veuillez indiquer l'endroit, le superviseur(s), les dates et veuillez donner une description sommaire.
- Joindre des documents a l'appui, tel que des lettres de référence du superviseur.
(Il incombe au candidat de s'assurer de l'envoi de ces lettres à l'ACRP).

c) AUTRE TYPE DE FORMATION (incluant celle d'autodidacte)

- Veuillez décrire le type de formation effectuée et inclure les renseignements suivants :
- Une liste représentative de lecture en conservation- restauration
- Le genre de formation pratique et son étendue
- Les cours, séminaires et ateliers de formation que vous avez suivis en ordre chronologique inversé (inclure les dates, la durée, l'établissement offrant la formation et si le cours, séminaire ou atelier a été évalué)
- Joignez des documents à l'appui, p.ex. des lettres de référence de la part d'instructeurs, de clients, de membres de la profession en conservation-restauration.

5) LABORATOIRE ET EQUIPEMENT

- Veuillez donner des renseignements détaillés sur votre laboratoire ou atelier de travail, ainsi que sur votre équipement, vos fournitures et la disposition des installations. Veuillez inclure des renseignements sur la santé et la sécurité dans votre travail, ainsi que sur la sécurité des œuvres s'y trouvant. Des photographies sont très utiles. *Note : si vous ne travaillez pas en atelier, vous devrez néanmoins faire preuve de connaissances concernant un atelier de conservation-restauration pour votre domaine de spécialisation au cours de l'entrevue.*

6) ADHÉSION A DES ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Nommez les organismes professionnels en conservation-restauration ou reliés à ce domaine dont vous êtes membre. Spécifiez à quelle catégorie de membre vous appartenez et le(s) poste(s) officiel(s) tenu(s) au sein de l'organisme, le cas échéant.

7) AUTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Nommez toute activité professionnelle qui témoigne de votre engagement en conservation-restauration.

8) PUBLICATIONS

- Donnez la liste de vos publications en conservation-restauration ou reliées à ce domaine. Veuillez donner des références complètes.

9) RÉFÉRENCES

- a) Il incombe au candidat de voir à ce que l'ACRP reçoive trois (3) lettres de référence. Celles-ci doivent provenir de personnes qui sont au courant de votre travail en conservation-restauration et doivent être envoyées directement à l'ACRP. Les lettres doivent contenir les renseignements suivants :
- depuis quand la personne vous connaît, et dans quelle mesure elle vous connaît
 - une impression globale de votre compétence et de votre professionnalisme
 - des exemples qui illustrent vos réussites ou votre habileté technique
 - un jugement sur la mesure dans lequel le candidat est apte à prendre des décisions par lui-même
- b) Veuillez prendre note que les personnes servant de référence ne sont pas éligibles à siéger sur le jury d'examen.

10) PORTFOLIO DE PROJETS, DE TRAITEMENTS OU D'ETUDES DE CAS

Veuillez soumettre avec cette demande, un portfolio de 5 à 10 dossiers de projets que vous avez vous-mêmes entrepris ou supervisés. Ces dossiers devraient être représentatifs de votre expérience et peuvent inclure des rapports d'examen et de traitement, des rapports de recherche scientifique, des publications, des énoncés de politique, des constats d'état de collections, etc. En particulier, des projets récents ou en cours devraient être inclus. Les dossiers devraient être des copies de l'original que le candidat a lui-même produit et devraient être représentatifs du niveau de documentation maintenu de façon courante. Le nombre spécifique de projets à soumettre dans le portfolio dépend de leur envergure et de leur complexité. Dans le cas de candidat qui demande plus d'une spécialisation, le portfolio doit mettre pleinement en valeur chaque spécialisation (c'est-à-dire au moins 5 dossiers par spécialisation). En vue de faciliter l'examen par le jury, le portfolio doit avoir une page titre avec une liste des projets et un résumé pour chacun.

Prière de retourner l'ensemble des documents et les frais d'adhésion (non remboursables) au Membre responsable des inscriptions, dont vous trouverez les coordonnées dans le site internet de l'ACRP.